

# Notre projet éducatif

## CITOYENNETE RESPONSABLE

L'école communale **proche du citoyen** est **démocratique**.

Gérée par des responsables élus, elle s'efforce de répondre aux aspirations et aux besoins de la collectivité locale en matière d'éducation.

Elle encourage le jeune à participer à **la construction d'une société démocratique** et l'amène à s'exercer à **la citoyenneté responsable** *en créant des lieux et des temps de parole où chacun a le droit de s'exprimer et d'être écouté.*

Elle est par excellence le point de rencontre, le milieu social, le lieu où l'on étudie, où l'on joue ensemble, où l'on partage la vie de tous les autres enfants.

**Respectueuse de toutes les conceptions philosophiques et idéologiques**, elle est **une école de tolérance refusant tout endoctrinement ou neutralisme** pris dans le sens de non engagement et de passivité; elle s'enrichit de l'échange et de la confrontation d'idées et de convictions différentes.

## RESPECT DES DROITS DE L'ENFANT

**L'école communale**, respectueuse des droits de l'enfant, **prend en charge** le développement de sa personne dans sa totalité. **Elle vise à son mieux-être affectif, physique et intellectuel.**

La gestion dynamique de l'école génère une qualité de vie qui privilégie **l'épanouissement personnel, la confiance en soi, la socialisation, la solidarité, l'autonomie, le sens des responsabilités, la liberté, l'efficacité, la créativité, le développement corporel, la curiosité d'esprit, l'esprit critique, ...**

Le dialogue, le débat d'idées, la collégialité, suscitent la motivation nécessaire pour atteindre ces objectifs.

***L'erreur ne sera plus sanction mais au contraire source de défis, d'ajustements et de dépassement de soi.***

## MAITRISE DES COMPETENCES DE BASE

L'école communale s'engage à amener les enfants qui lui sont confiés à la **maîtrise des compétences de base** en ayant pour chacun d'eux la meilleure ambition, ce qui les rendra aptes à suivre avec succès leur cursus scolaire et à ***prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.***

## EGALITE DES CHANCES

L'école communale, **ouverte à tous**, refuse toute sélection sociale ou économique: elle réserve une sollicitude équitable envers tous les enfants qui lui sont confiés.

## DES VALEURS A METTRE EN PLACE AFIN D'ATTEINDRE CES 4 OBJECTIFS:

(à noter que les savoirs et les savoir-faire, qu'ils soient construits par les élèves eux-mêmes ou qu'ils soient transmis, sont placés dans la perspective de l'acquisition de compétences).

1. **privilégier** les activités de découverte, de production et de création;
2. **équilibrer** les temps de travail individuel et collectif, développer la capacité de consentir des efforts pour atteindre un but;
3. **susciter** le goût de la culture et de la créativité; favoriser la participation à des activités culturelles et sportives pour un épanouissement harmonieux;
4. **éduquer** au respect de la personnalité et des convictions de chacun, au devoir de proscrire la violence tant morale que physique et mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté responsable au sein de l'établissement;
5. **faire comprendre** aux enfants l'importance des arts, de l'éducation aux médias et de l'expression corporelle ;
6. **initier à la compréhension** des sciences et des techniques et à leur interdépendance;
7. **veiller à la transmission de l'héritage culturel** dans tous ses aspects et à la découverte d'autres cultures, qui, ensemble, donnent des signes de reconnaissance et contribuent à tisser le lien social;
8. **veiller à la sauvegarde de la mémoire** des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie.